



PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Ligue Rhône-Alpes

07 Novembre 2015

Ligue Régionale **Rhône Alpes** de Football Américain

56 Avenue du général de Gaulle

74 200 Thonon les Bains

Tel : 04 50 26 05 85 Fax : 04 50 26 15 98

PRÉSENCE

13 associations représentées, deux associations excusées (Avalanches et Centaures) et quatre associations absentes (Unity Cheers and Dance, Fever Dance, Black Hornets et Tricastin).

Christophe THUAU	Président des Falcons de Bron, lègue ses pouvoirs à Gaëtan Tafa Secrétaire des Falcons de Bron.
Virginie ROUVIER	Présidente des Diables Bleus de Grenoble, lègue ses pouvoirs à Benjamin RAOUX membre du Comité Directeur des Diables Bleus de Grenoble.
Alexandre GAY-CROSIER	Président des Bulldogs de St Cergues, lègue ses pouvoirs à Mr SIROUET Benoit Président des Black Panthers de Thonon les Bains.
Jean-Christophe GILLY	Président des 45e de Chateauneuf du Rhône, lègue ses pouvoirs à Mickaël ADRIAN Président des Sharks de Valence.

Étaient présents :

Prénom NOM	Structure
Mickaël ADRIAN	Président LiRRAFA . Président des « Sharks ». Représente les « 45 ^e ».
Mathieu BRUGIERE	Vie Sportive LiRRAFA, et Responsable de la Commission Régional Flag.
Olivier CALDES	Membre du Comité Directeur LiRRAFA.
Stéphane DALBEC	Membre du Comité Directeur LiRRAFA. Président des « Gones ».
Florence USCLARD	Trésorière des « Gones ».
Gaëtan Tafa	Secrétaire des « Falcons ».
Alex CAMARA	Responsable Administratif des « Falcons ».
Pierre MARMION	Trésorier de la LiRRAFA. Président des « Aigles ».
Benoît SIROUET	Président des « Black Panthers ». Représente les « Bulldogs ».
Mickaël BARCIKOWSKI	Président des « Red Wolves ».
Sébastien PODSIEDLIK	Entraîneur des « Red Wolves ».

Prénom NOM	Structure
Thierry ROUVIER	Secrétaire de la LiRRAFA. Vice Président des « Diables Bleus ».
Benjamin RAOUX	Membre du Comité Directeur LiRRAFA. Membre du Comité Directeur des « Diables Bleus ».
Maxime PORTAFAIX	Trésorier adjoint de la LiRRAFA. Président des « Giants ».
Alexandre DANIEL	Président des « Lycaon ».
Carinne LEGUT	Secrétaire des « Lycaons ».
Yann BOTTARLINI	Président des « Raptors ».
Franck LAZARO	CTRF de la LiRRAFA.
Jacques ROUDAIRE	Trésorier des « Servals ».

VOTES

Les votes pris en compte sont basés sur la répartition suivante, établie selon les statuts de la LiRRAFA (au 30 juin 2015) :

Nombre de licenciés	Structures	Voix
De 5 à 15 licenciés	LYCAONS	1 voix
De 16 à 25 licenciés	TRICASIN	2 voix
De 26 à 40 licenciés	FEVER DANCE BULLDGOS	3 voix
De 41 à 60 licenciés	BLACK HORNETS	4 voix
De 61 à 85 licenciés	AVALANCHES RED WOLVES 45eme	5 voix
De 86 à 115 licenciés		6 voix
De 116 à 150 licenciés	SHARKS DIABLES BLEUS	7 voix
De 151 à 200 licenciés		8 voix
201 à 250 licenciés	AIGLES FALCONS CENTAURES	9 voix
250 licenciés et plus	BLACK PANTHERS GIANTS GONES	10 voix

CD 74FA, CD38FA, CD 26FA : **0 voix**

Total des voix des clubs présents : 76 voix le quorum est atteint

OBJET

L'assemblée générale ordinaire de la LiRRAFA débute à 10h30.

Monsieur Mickaël ADRIAN souhaite la bienvenue à l'ensemble des présents et remercie les Gones de Lyon pour la mise à disposition de la salle.

Par mesure éco-responsable, pas d'impression papier des rapports. Les élus présent, confirment avoir consultés les documents en intégralité.

Les participants s'accordent unanimement pour voter à main levée.

Total des voix des clubs présents : 76 voix le quorum est atteint

RAPPORTS LIRRAFA**Approbation PV AG Extraordinaire du 19/09/2015 :**

Olivier CALDES n'étant pas là lors de la dernière Assemblée Générale ne comprend pas pourquoi Stéphane DALBEC demande à ce que l'Arbitre Principal (AP) désigné par la CRA ne soit pas licencié dans l'un des deux clubs participant à la rencontre, sachant que l'AP est neutre.

Stéphane DALBEC explique que cette demande est faite pour mettre tout le monde dans de bonnes dispositions et ainsi éviter les soupçons que peuvent avoir les joueurs/entraîneurs sur l'impartialité de l'AP.

Benoit SIROUET rajoute que même pour l'AP c'est plus simple, ce n'est jamais agréable d'arbitrer son association.

Olivier CALDES rappelle qu'en cas d'arbitre non partiaux il ne faut pas hésiter à le signaler sur la plateforme des arbitres.

Thierry ROUVIER explique que le problème de cette plateforme c'est que tant que l'AP n'a pas remplis la feuille de match virtuelle les entraîneurs ne peuvent rien faire.

Vote du PV.

Pour :: 76 voix Contre :: 0 voix Abstention 0 voix

Le PV de l'AG du 19/09/2015 est approuvé.

Explication du nouveau système de gestion administrative de la Ligue.

Mathieu BRUGIERE présente le document visant à expliquer l'organisation administrative de la Ligue depuis les changements aux bureaux et dans l'équipe des salariés. Le document sera envoyé aux Associations affiliées afin de clarifier qui fait quoi au sein du comité directeur et des salariés.

Ligue Régionale Rhône Alpes de Football Américain

56 Avenue du général de Gaulle

74 200 Thonon les Bains

Tel : 04 50 26 05 85 Fax : 04 50 26 15 98

Mickaël ADRIAN fait le point sur l'activité du Comité Directeur qui s'est réuni deux fois depuis l'élection du 19 septembre. Des réunions ou la participation a été grande. Le Comité Directeur a beaucoup échangé sur la transmission de la comptabilité et sur le Contrôle URSSAF. Mickaël ADRIAN en profite pour remercier particulièrement Jacqueline SIROUET qui malgré sa démission est toujours présente et aide énormément sur ces sujets.

Mickaël ADRIAN informe que deux conventions ont été signés avec la FFFA, une visant à mettre à la disposition de Mathieu BRUGIERE un bureau au sein des locaux de la FFFA pour 50€/mois. Une autre visant à ce que Mathieu BRUGIERE travail un jour pas semaine pour la FFFA de novembre à juin afin d'éponger une dette de la Ligue de 4500€ contracter au sujet du CER.

Pierre MARMION ajoute que la commission Médicale fédérale vient d'intégrer un médecin qui réside sur Chambéry, des démarches vis-à-vis de cette personne vont être entreprises pour savoir s'il veut bien intégrer la commission régionale.



Présentation du Budget prévisionnel pour la saison 2015-2016:

Mickaël ADRIAN explique que le budget présenté est déficitaire de plus de 9 128.81€. Ce mauvais résultat est en grande partie du au redressement URSSAF (9 782€) et au remboursement de la subvention pour l'emploi de Benjamin LEGER (8 750€) qui pèsent beaucoup sur le budget. Avec maintenant deux emplois sans subventions la Ligue doit se poser la question de la pérennisation de ces emplois.

Lors du Conseil des Ligues la FFFA a annoncé la mise en place de deux fonds de développement pour un montant total de 90 000€ à destination des clubs des comités et départementaux et des Ligues. Notamment un fond au développement de l'emploi de 50 000€. Ce fond à destination des ligues est limité à de 5 000€/Ligue, cette aide est à la porté de la Ligue du fait de la présence d'un CTRF, elle a donc été budgétisée à hauteur de 4 000€ dans le budget prévisionnel.

Pierre MARMION précise que la trésorerie de la Ligue est en flux tendu, il est important que les Associations jouent le jeu et paient leurs factures rapidement afin que la Ligue n'ait pas de problèmes pour payer les salaires et les notes de frais.

Franck LAZARO prend la parole suite à la réunion du conseil régional, ou il explique qu'il a été précisé aux Ligues que la campagne du Contrat d'Objectif 2016 serait décalée, débutant courant du premier trimestre 2016 avec versement pour fin 2016 de la subvention. Concernant le CNDS c'est le flou. Mais les instances vont essayer de faire que 2016 ne soit pas une année blanche au niveau des subventions.

Stéphane DALBEC rajoute que le Président du Conseil Régional demande à rencontrer Mickaël ADRIAN pour parler du projet de la Ligue etc...



Vote concernant les documents* de l'AG FFFA du 12/12/2015:

- Approbation du Procès Verbal de l'AG du 30 mai 2015 :
Pas de question.

Pour :: 76 voix Contre :: 0 voix Abstention 0 voix

Ligue Régionale Rhône Alpes de Football Américain

56 Avenue du général de Gaulle

74 200 Thonon les Bains

Tel : 04 50 26 05 85 Fax : 04 50 26 15 98

Validation du PV de l'AG du 30 mai 2015.

- Rapport Moral du Président :
Pas de question.

Pour :: 76 voix **Contre :: 0 voix** **Abstention 0 voix**

Validation du Rapport Moral du Président.

- Approbation des Comptes de l'exercice 2014/2015, et affectation du résultat de l'exercice.
Pas de question.

Pour :: 76 voix **Contre :: 0 voix** **Abstention 0 voix**

Validation des Comptes de l'exercice 2014/2015 et de l'affectation du résultat de l'exercice.

- Présentation du budget prévisionnel 2016/2017.
Pas de question.

Pour :: 76 voix **Contre :: 0 voix** **Abstention 0 voix**

Validation du Budget Prévisionnel 2016/2017.

- Application de la loi du 16 janvier 2015 et par conséquent modification de l'article 4 des statuts de la FFFA : création de 13 Ligues.
Pas de question.

Pour :: 76 voix **Contre :: 0 voix** **Abstention 0 voix**

Validation de la modification des statuts de la FFFA.

- Election de Jean Pierre Trochet au Comité Directeur :
Pas de question.

Pour :: 76 voix **Contre :: 0 voix** **Abstention 0 voix**

Validation de la candidature de Jean Pierre Trochet au Comité Directeur.

- Election de Sébastien Dréanno au Comité Directeur :
Pas de question.

Pour :: 76 voix **Contre :: 0 voix** **Abstention 0 voix**

Validation de la candidature de Sébastien Dréanno au Comité Directeur.



Vote pour les représentants de la LiRRAFA à l'AG FFFA du 12/12/2015.

Se présentent pour représenter la LiRRAFA lors de l'AG FFFA du 12/12/2015 :

- Mickaël ADRIAN (représentant).
- Maxime PORTAFAIX (Suppléant).
- Mathieu BRUGIERE (Suppléant).

Pour :: 76 voix Contre :: 0 voix Abstention 0 voix

Les candidatures des représentants pour l'AG de la FFFA du 12/12/2015 sont validées.



Questions diverses :

Championnat U19 :

Mathieu BRUGIERE explique que la DTN a fixé trois critères pour la participation U19 (30 joueurs licenciés au 12/12/2015, participation à la pré-saison, et des entraîneurs diplômés). Toutes les équipes remplissant ces trois critères devront obligatoirement participer au championnat National U19 sauf si l'équipe en question est seule sur son territoire.

Benoit SIROUET répond que le nombre de licencié sur l'extranet n'est pas une information fiable, analyser les feuilles de match et donc le nombre réel de joueurs participants aux rencontres est beaucoup plus intéressant.

Stéphane DALBEC demande aux présents s'ils seraient pour faire une poule U19 à 11 en RHA ?

Jacques ROUDAIRE répond qu'aujourd'hui il est possible que les Servals répondent aux critères de la DTN mais pourtant l'année dernière ils étaient dans la même situation et cela n'a pas empêché un forfait lors du dernier match de la saison régulière du championnat territorial à 9, il est donc septique sur sa participation à un championnat à 11.

Les Sharks, les Black Panthers et les Falcons préfèrent attendre la fin de la pré-saison avant de se décider.

Formation :

Mickaël ADRIAN se demande suite à l'annulation de la formation CQP de la FFFA, si tout le monde a tout ce qu'il faut au niveau des formations et à notamment anticipé que dans deux ans il faudra des DE en D2 et D1.

Stéphane DALBEC explique qu'il y a deux freins à la formation, le coût de la formation et le temps que cela demande.

Benoit SIROUET demande à ce que soit réalisé une audite auprès des clubs RHA pour connaître les besoins en formation ainsi que les freins, pour essayer de trouver des solutions et remonter à la DTN.

Franck LAZARO rappel que passer un DE Football Américain c'est vouloir faire du Football Américain son travail et donc gagner ça vie dans ce sport. La réflexion sur le groupement

d'employeur (GE) va dans ce sens, un GE permettrait de salarié des professionnels de notre sport. Il faut que les clubs réfléchissent à leurs besoins et identifient ceux-ci afin qu'une étude sur la faisabilité d'un GE Football Américain puisse être lancée (étude financée par le Conseil Régional à hauteur de 8 000€).

Clôture de l'Assemblée Générale à 12h30.

Signature du Secrétaire



Signature du Président

